



Pour une transaction
à votre satisfaction

Dans le cadre du programme Quali-T exclusif à Proprio Direct, votre courtier s'engage formellement à vous rendre les services décrits ci-dessous.

Conformément aux normes de qualité de **Proprio Direct**, aux devoirs et obligations prévus à la loi sur le courtage immobilier, aux pratiques professionnelles reconnues ainsi qu'aux usages et règles de l'art, je m'engage à :

1. Formuler une recommandation du prix de vente basée sur une analyse comparative du marché
2. Promouvoir la vente directe en vous y assistant tel que prévu au programme **Complici-T** exclusif à Proprio Direct
3. Obtenir la collaboration de l'ensemble du réseau des courtiers immobiliers tel que prévu au programme **Complici-T** de Proprio Direct
4. Offrir un maximum d'exposition à votre propriété en utilisant le programme **Visibili-T** exclusif à Proprio Direct
5. Installer une pancarte « à vendre » offrant une excellente visibilité à votre propriété par ses couleurs et découpes contrastantes
6. Être disponible et à assurer la coordination des appels et des visites d'acheteurs qualifiés
7. Vous fournir un suivi d'activités sur votre propriété par l'entremise du programme **Activi-T** exclusif à Proprio Direct
8. Vous tenir informé des tendances immobilières de votre région par l'entremise du programme **Activi-T** de Proprio Direct
9. Vous faire bénéficier de mon réseau d'experts et de professionnels spécialisés
10. Vous présenter toutes les promesses d'achat reçues des acheteurs et à vous assister tout au long des négociations
11. Vous accompagner chez le notaire pour le transfert de la propriété
12. Vous offrir mes services pour l'achat d'une nouvelle propriété, le cas échéant



514.856-4444 | 1.800.465-8040
AGENCE IMMOBILIÈRE

À vendre par le proprio... et son courtier

Signature du courtier

Date

N° de contrat